

Rebat (feuille de)

Arnaud Le Gonidec

Les feuilles de rebat, comme beaucoup de papiers utilisés par la Ferme générale, ont une double finalité : la lutte contre la contrebande et le contrôle de l'administration sur ses agents. Le rebat est une tactique utilisée par les brigades dans l'étendue des quatre lieues limitrophes. Ce terme renverrait selon Surgy à la technique de chasse de la battue ou du rabat . Bien que cette étymologie soit douteuse, le rapprochement n'est pas moins à propos puisque, en effet, le rebat consiste, pour les brigades, à remonter ou à descendre la ligne, de poste en poste, pour relever les indices laissés par les contrebandiers et, le cas échéant, les interpeller. Suivant l'ordre de travail du 5 décembre 1758, il existe un rebat de jour et un rebat de nuit, qualifié de patrouille , mais il est peu probable que les brigades aient pu soutenir ce rythme puisque l'exploitation des indices récoltés demandait du temps, notamment pour les embuscades. portatifs des brigadiers. Cette même confrontation est assurée par le contrôleur général qui doit viser feuilles et registres pour en rendre compte au bureau de la direction dans laquelle sont expédiés les documents à l'issue de chaque mois pour que, de nouveau, ils puissent être vérifiés par le directeur. Si une absence injustifiée est avérée, le garde ou le brigadier fautif se voit suspendre son salaire pendant huit jours et il est révoqué en cas de récidive. Les feuilles de rebat et les registres portatifs servent aussi à donner des preuves du zèle de la fidélité des employés qui peuvent être récompensés par un avancement ou par une retraite . Les feuilles de rebat sont un bel exemple de continuité dans les pratiques administratives en-deçà et au-delà de la Révolution puisqu'elles sont utilisées par les douanes jusque dans les premières décennies du XXe siècle.

Références scientifiques

Sources archivistiques et imprimées:

- Sources archivistiques:
 - AN G1 63, dossier 7 : Ordre de travail pour les gardes et employés dans les Brigades de la Ferme Générale, 5 décembre 1758 ;
 - AN G1 63, dossier 7 : Ordre de travail pour les gardes et employés dans les Brigades de la Ferme Générale, 5 décembre 1758 ;

Bibliographie scientifique:

- Jean Clinquart, Les services extérieurs de la Ferme générale à la fin de l'Ancien Régime. L'exemple de la direction des fermes du Hainaut, Vincennes, Comité pour l'Histoire Économique et Financière de la France, 1995, p. 175-183 ;
- id., L'administration des douanes en France de 1914 à 1940, Vincennes, Comité pour l'Histoire Économique et Financière de la France, 2000, p. 245]

Citer cette notice:

Arnaud Le Gonidec, *Rebat feuille de* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/70>